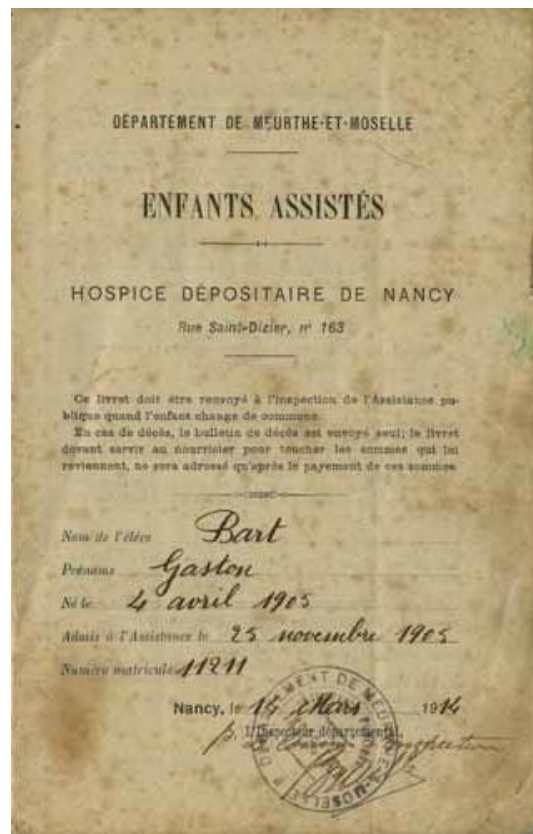
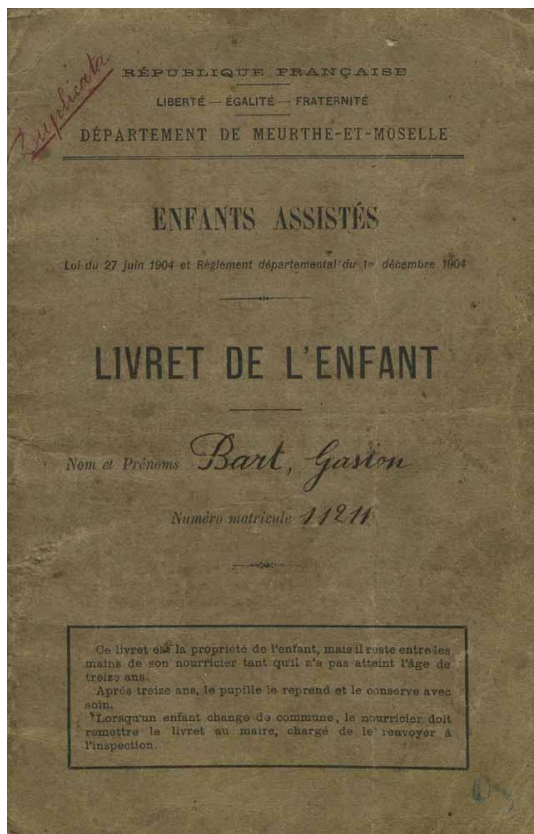


# La valise de captivité, de Gaston BART

(Par sa petite-fille, Michèle PETTIJEAN)



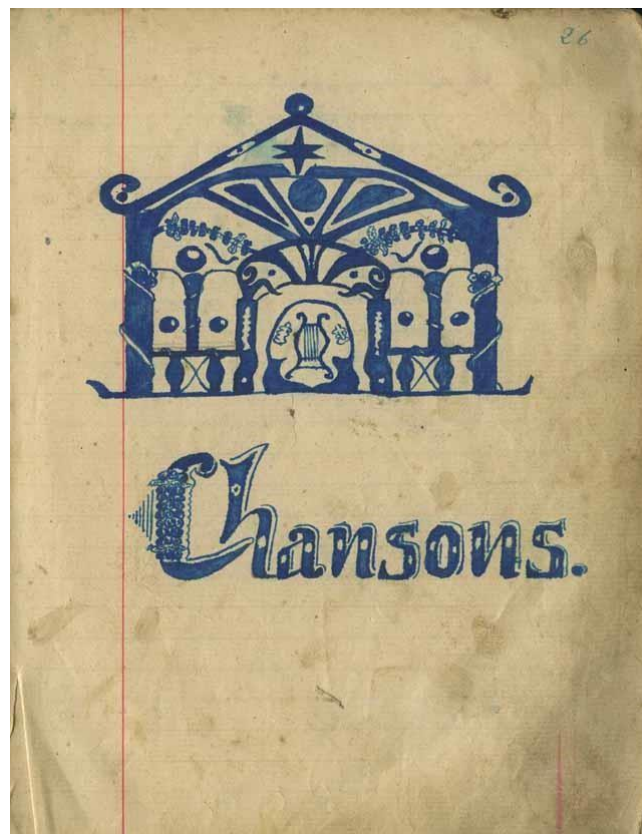
Gaston BART est né le 04/04/1905. C'est un enfant de l'assistance.



1925/1926 : il effectue son service militaire, au 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves, à Constantine, en Algérie

The image shows the inside cover of the book, which is a plain, aged piece of paper. It contains a handwritten inscription in cursive script:

3<sup>e</sup> régiment de  
Zouaves  
Souvenir d'Algérie.  
appartenant au zouave  
Bart Gaston. 7552.  
1925 - 1926



Ministère  
de la Guerre.

République Française.

Cabinet  
du Ministre.

2<sup>e</sup> Bureau

DÉCORATIONS.

## MÉDAILLE COLONIALE.

Le Ministre de la Guerre  
certifie que Monsieur Bert. Jardon

« Vu et approuvé au Ministère  
de la Guerre sous le n° »

Caporah

DE RÉGIMENT DE ZOUAVE

a obtenu la Médaille coloniale, inscrite par la loi du  
26 juillet 1893, avec agrafe en vermeil "Mozoc 1925".

(Décret du 6 janvier 1926.)

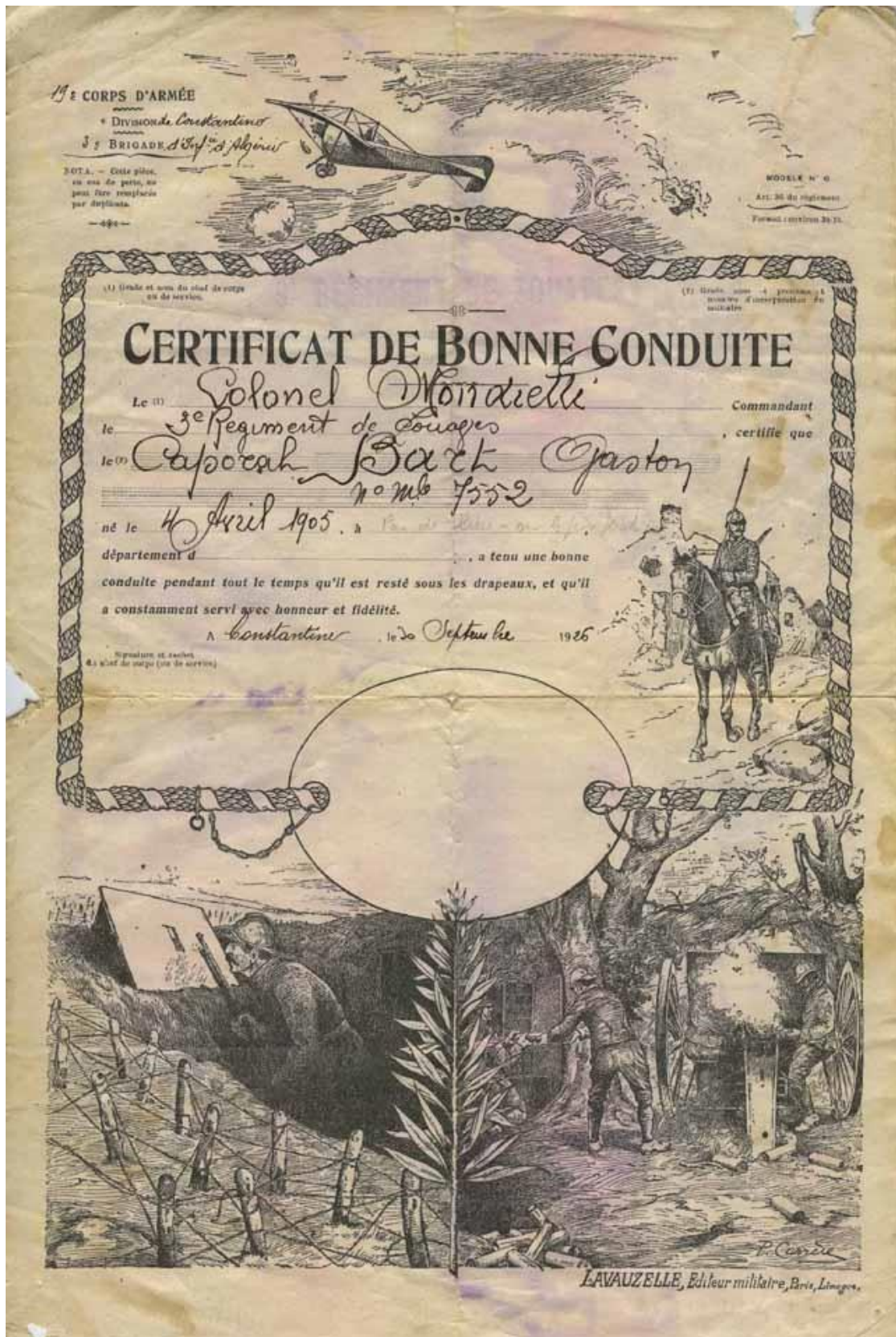
A Paris, le 26 OCT 1925 192

pour le Ministre et par son ordre  
Le Secrétaire



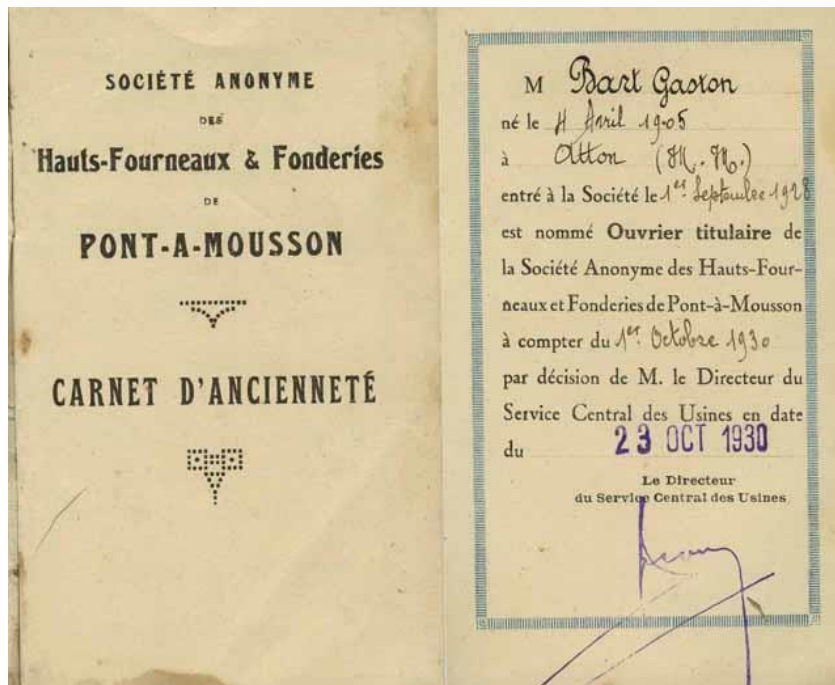
*[Handwritten signature]*

Il reçoit la Médaille coloniale, le 06/01/1926.

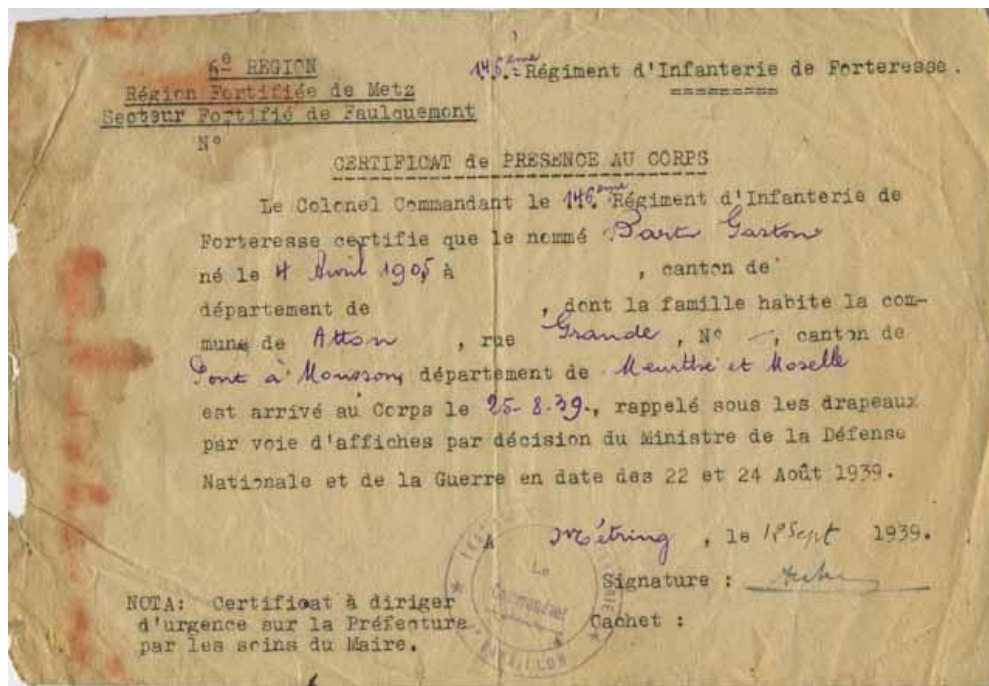


Historique du 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves

[https://fr.wikipedia.org/wiki/3e\\_r%C3%A9giment\\_de\\_zouaves](https://fr.wikipedia.org/wiki/3e_r%C3%A9giment_de_zouaves)



Il est ouvrier, aux hauts fourneaux & fonderies de Pont à Mousson, le 23/10/1930



Le 25/08/1939, il est mobilisé, au 146<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Forteresse (RIF), à Métring, jusqu'au 08/04/1940. Puis, au 110<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied (BCP), du 09/04/1940 au 21/05/1940 (date de sa capture, col du Saint Jacques). Il a été décoré de la croix de guerre (1939/1940).

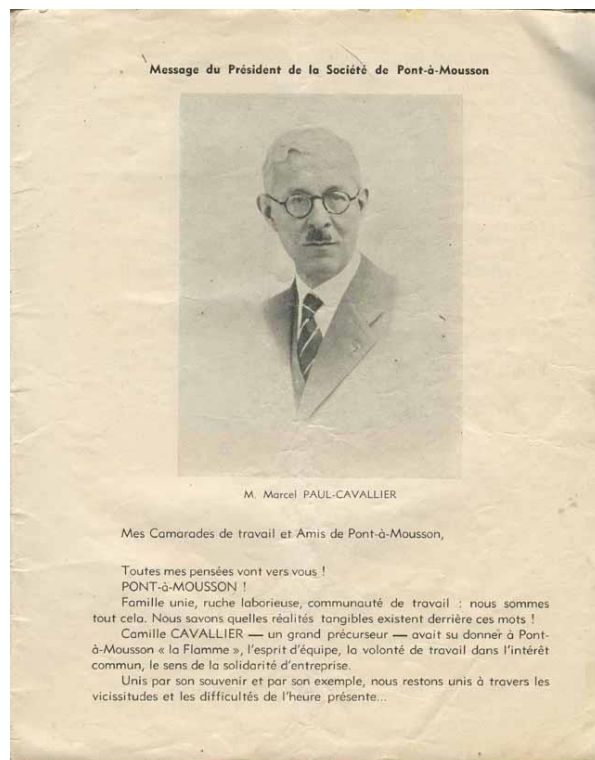
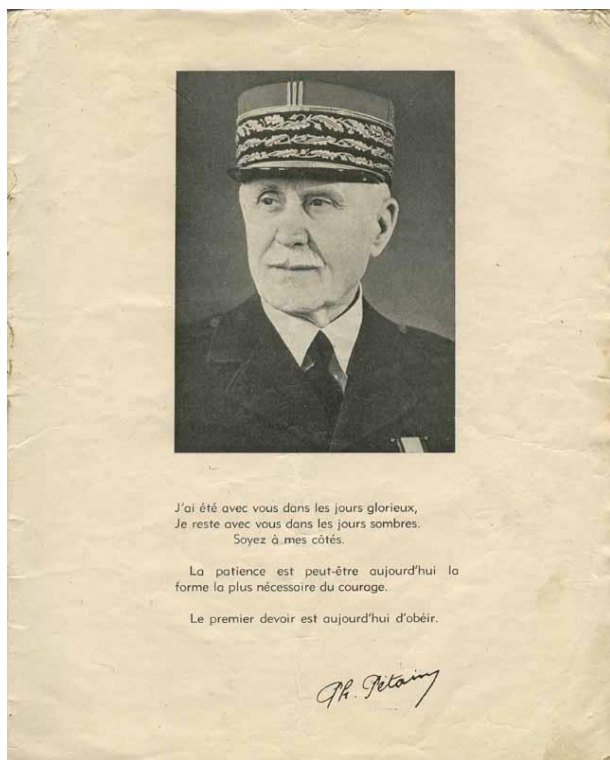
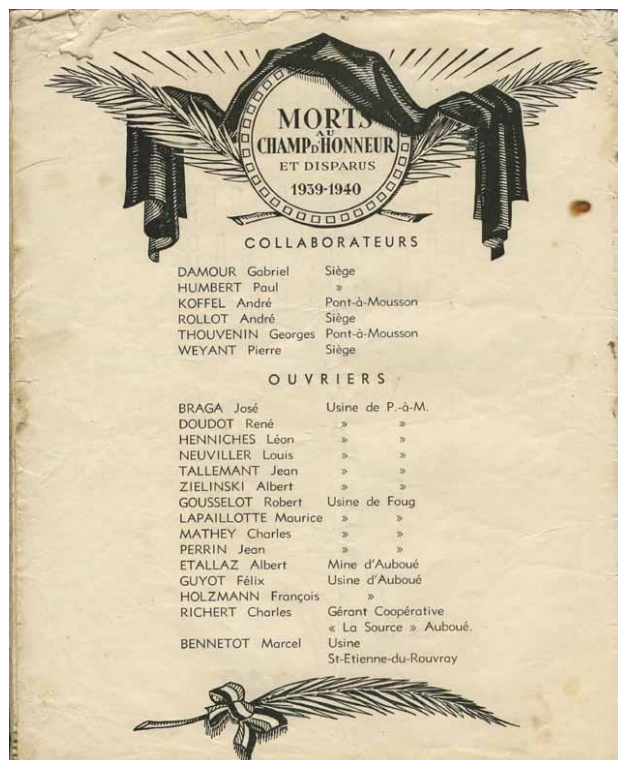
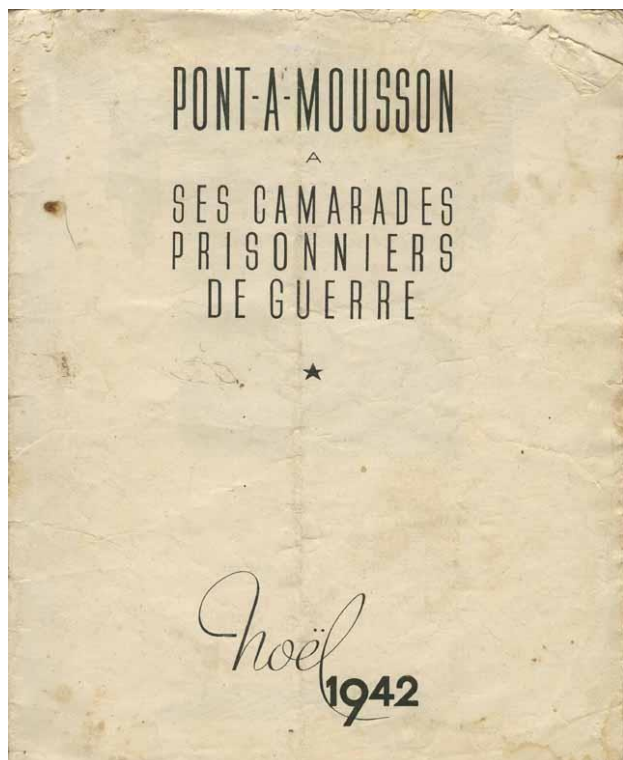
**Le 146<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Forteresse :**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/146e\\_r%C3%A9giment\\_d%27infanterie](https://fr.wikipedia.org/wiki/146e_r%C3%A9giment_d%27infanterie)

[https://wikimaginot.eu/V70\\_glossaire\\_detail.php?id=1000500&su=146%C2%B0\\_R%C3%A9giment\\_d%27Infanterie\\_de\\_Forteresse\\_-\\_146%C2%B0\\_RIF\\_110e\\_Bataillon\\_de\\_Chasseurs\\_à\\_Pied\\_\(BCP\)](https://wikimaginot.eu/V70_glossaire_detail.php?id=1000500&su=146%C2%B0_R%C3%A9giment_d%27Infanterie_de_Forteresse_-_146%C2%B0_RIF_110e_Bataillon_de_Chasseurs_à_Pied_(BCP)) :

<https://diabls-bleus-du-30e.actifforum.com/t25-110-bataillon-de-chasseurs-a-pied>  
Fonderies de Pont à Mousson, ses camarades prisonniers de guerre

Noël 1942,



Comment, dans ces conditions, ne pas ressentir profondément votre absence ?  
 Comment ne pas voir constamment vos places encore vides dans nos ateliers, dans nos bureaux ?  
 Vous manquez — et cruellement — à la famille et à la communauté mussipontaines.  
 Mais vous reviendrez !  
 Mûris, trempés par votre longue absence, vous saisissez mieux que quiconque la signification de l'épreuve que nous subissons, et la valeur de l'effort à accomplir pour la surmonter !  
 NOTRE REGLE : Suivre le Maréchal et le Chef du Gouvernement. Ils nous tracent la voie. Nous n'avons qu'à obéir.  
 NOS MOYENS : Le travail, le travail du cerveau et des bras. Une vigoureuse et opiniâtre discipline : celle à laquelle le Maréchal nous convie.  
 NOTRE BUT : Contribuer de toutes nos forces, de toute notre âme, et dans notre métier, à la réfection de la France.  
 Tous unis derrière le Chef !

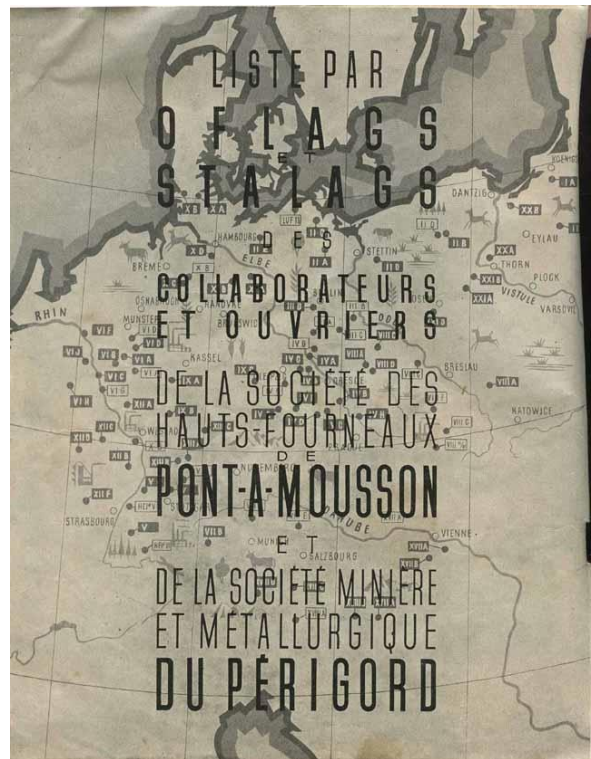
N'ayez souci de vos familles.  
 Nous n'abandonnons pas ceux qui vous sont chers. Nous avons vis-à-vis d'eux des devoirs sociaux, des devoirs moraux, je dirais : des devoirs familiaux.  
 Nous faisons, et nous ferons, tout ce que nous pouvons pour adoucir et abréger une séparation qui nous afflige et qui vous pèse.  
 Et nous ne vous abandonnons ni en pensée, ni en action.

VOUS REVIENDREZ !

VIVE PONT-à-MOUSSON !

VIVE LA FRANCE !

*Musay*



SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON	
NICOLAS Pierre	OFLAG II B N° 3.658 Block III Stube 202
CHARDIN René	OFLAG IV D N° 3.261 F Block II Baraque 28 Nord
HAITE Louis	N° 3.250 F Block VI Baraque 33 Sud
MANSION Albert	N° 2.319 (XIIIA) Block 2 Baraque 30 N
PIERSON Henri	OFLAG V A N° 1.625 (VIII B)
De HEINE Jacques	OFLAG VI A N° 648
PLOTON André	N° 1.542 (XIII A) Block 3 Zimmer 91
BURRUS Lucien	OFLAG VI D N° 555 C Block 3
MAS André	N° 1.218 (III C) Block 1
GARDAIR Bernard	OFLAG VIII F N° 471 Chambre 69
CAYET André	OFLAG X B N° 87.372 Baraque 8 B
ENGELMANN François	N° 2.977 (XIII A) Baraque 7, Chambre 9
COLLIN Robert	OFLAG XVII A N° 611 Baraque 16 W
DUBOIS Jean	N° 14.829 Baraque 3
GUIGNE Marcel	N° 614 M. 26
JANNOT Roger	N° 448 M. B. III
POUSSIÈRE Jean	N° 12.589
RELIER Albert	N° 15.473
VIBRAC Jean	N° 15.209 Baraque 22

STALAG VII B		
BARONI Roland	N° 39.279	Kdo 1.444
BIANCHI Emile	N° 31.158	Fz. Zweiglager Teschen
CHRISTEN Lucien	N° 02.664	Kdo 417/1
CZEKALSKI Wladyslaw	N° 45.689	Kdo 1.376
MUSIDLAK Stanislas	N° 25.525	Kdo 514 B
PETIT Pierre	N° 47.019	Kdo 109 B
RICHY Camille	N° 341	Kdo 100 B
SANDELLI Guerino	N° 22.920	Kdo 299
TRANCHART Paul	N° 59.431	Kdo 100 B
STALAG IX B		
DRIE André	N° 55.219	Kdo 422
STALAG X B		
BERNADECK Jean	N° 71.874	Kdo 1.006
CAROSI Joseph	N° 50.225	Kdo 453
MONSACRE Gilbert	N° 75.197	Kdo 5.329
PETIT René	N° 46.740	Kdo 982
STALAG XI B		
ASSIRELLI Ezio	N° 77.294	Kdo 613
AUDINOT Maurice	N° 70.743	Kdo 996
BRENOT Julien	N° 48.718	Kdo 1.089
DZINDZIA Joseph	N° 102.480	Kdo 624
GAIBAZZI Lino	N° 52.771	Kdo 1.733
GIRARD Georges	N° 91.935	Kdo 1.207 (Coopé. La Source)
MAGER Louis	N° 102.469	Kdo 678
MARTIN Henri	N° 49.428	Kdo 1.104
REDER Jean	N° 73.000	Kdo 1.472
SCHIFFERDECKER Raym.	N° 97.526	Kdo 1.313
STALAG XII B		
SOJKOWSKI Joseph	N° 16.688	Kdo 321
STALAG XIII B		
BACHMANN Charles	N° 83.140	Kdo 3.351
BART Gaston	N° 93.749	Kdo 3.318
BEQUE Paul	N° 84.732	Lager

STALAG XIII B



Le 01/06/1943, Gaston BART, photo : "souvenir de ton Papa chéri, en captivité"

Er hat jede ihm vorgeschriebene Arbeit anzunehmen, dort seinen Arbeitsplatz ohne Genehmigung der Militärbehörde nicht wechseln und den Wohnbezirk ohne eingehalte Erlaubnis nicht verlassen.

5.- Er unterliegt den Bestimmungen des Militärbehörden in Frankreich.

Dieser Schein bleibt in Besitz des Kriegsgefangenen und dient ihm als Ausweis für seine Beurlaubung aus der deutschen Kriegsgefangenschaft.

Il doit accepter tout travail qui lui est assigné, ne doit pas changer d'emploi sans l'autorisation militaire et ne pas quitter son lieu de domicile sans en avoir obtenu la permission d'avance.

5.- Il est soumis aux ordres et instructions du Chef du Haut-Commandement allemand en France-Paris. Le présent document restera entre les mains du prisonnier de guerre et lui servira de légitimation en ce qui concerne sa mise en congé de la captivité allemande.

14. 8. 1943

Stalag Ort: Stalag XIII B  
Coflag: Weiden-Oberpf.  
Stempel: Stalag XIII B

Die Meldung des Oberbefehlshabenden Le guesnomé doit se présenter à ...

OBERST ... KOMMANDANT  
Dienstgrad u. Dienstalt. Grade et Place Militaire.  
Signature: Gaston

14 OKT 1943  
92 Jan 1944  
14 AVR 1944

Dem umseitig benannten Kriegsgefangenen ist bei der Entlassung ...

14 AVR 1944

Der K e f ist entlassen.

Gemeindet und registriert beim Frontstab 1943 Nancy, den 25. August 1943

antwort: Munitionsarbeiter.

BESCHLEIßIGUNG

Über die Beurlaubung aus der deutschen Kriegsgefangenschaft ...

Der ... Nationalität: ...

Zu- und Vorname: Gaston

geb. am ...

befand sich von ... bis ...

1.- Der Obengenannte bleibt bis zur endgültigen Entlassung deutscher Kriegsgefangenen und untersteht bis dahin den deutschen Militärgesetzen.

2.- Erhet sich jeder feindseligen Haltung gegen das Deutsche Reich und seine Verbündeten, insbesondere gegen die deutsche Wehrmacht zu enthalten.

3.- Er hat sich persönlich und unverzüglich bei der ihm vom Heiliger Frontstab bezeichneten militärischen Dienststelle unter Vorzeigen dieser Bescheinigung zu melden, die Meldung nach Weisung dieser Dienststelle regelmäßig zu wiederholen und auf diesen Schein bestätigen zu lassen.

1978

Le 14/08/1943, Gaston BART, ordre de libération du STALAG XIII B

[http://stalag13b.over-blog.com/pages/Implantation\\_du\\_stalag\\_XIIIB\\_a\\_Weiden-4858817.html](http://stalag13b.over-blog.com/pages/Implantation_du_stalag_XIIIB_a_Weiden-4858817.html)

PRISONNIER RAFATRE

FICHE DE DÉMIBILISATION

CONGÉ DE CAPTIVITÉ

N° de la fiche: 6363

Centre de Démobilisation de: NANCY

Arme: INFANTRIE Grade: Caporal

Nom: BART Prénoms: Gaston

Né le: 4 avril 1905 à

Nationalité (1): Français de naissance - naturalisé - ne possédant aucune nationalité - art. 3 de la loi de recrutement

Situation de famille (1): célibataire - marié - veuf - divorcé: Enfants.

Profession (exercée avant les hostilités): Mécanicien

Adresse (avant les hostilités): ATTON par FORT-MOISSON (Meurthe-et-Moselle)

Adresse où se retirer l'intéressé: ...

Bureau de recrutement: HREZ N° matricule de recrutement: ...

Dernier corps d'affectation: TIO H.A.F.

Fait prisonnier à: Col du Haut-Jacques le 21 juin 1940

Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné: Stalag XIII B

N° d'immatriculation au camp de prisonniers: 93749

Centre mobilisateur ou unité, au dépôt, rejoint au moment du dernier appel sous les drapeaux (1): ...

Date: 25 août 1943 HREZ

EMPREINTES DES DEUX DOIGTS SIGNATURE de l'intéressé: Bart

NANCY 30 AOUT 1943

Centre Départemental de Libération de Nancy

Payé par % de paiement N° 3873 du 30 AOUT 1943

Le montant de la Prime de Démobilisation compris dans l'indemnité de Paiement remis à l'intéressé.

Le montant (à verser) de la Prime de Libération et compris dans le compte des soldes à l'intéressé.

Les croix pour la période antérieure à la capture et pour la durée de la captivité ont été liquidées et versées à l'avant.

L'intéressé a perçu: 1) Le Tabac 3 f. 2) ... 3) ...

Nancy, le 30 AOUT 1943

Le Trésorier:

à percevoir la somme de deux mille ...

30 AOUT 1943

Le 30/08/1943, Gaston BART, fiche de démobilisation du STALAG XII F

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Stalag\\_XII-F](https://fr.wikipedia.org/wiki/Stalag_XII-F)

Sa valise de captivité :

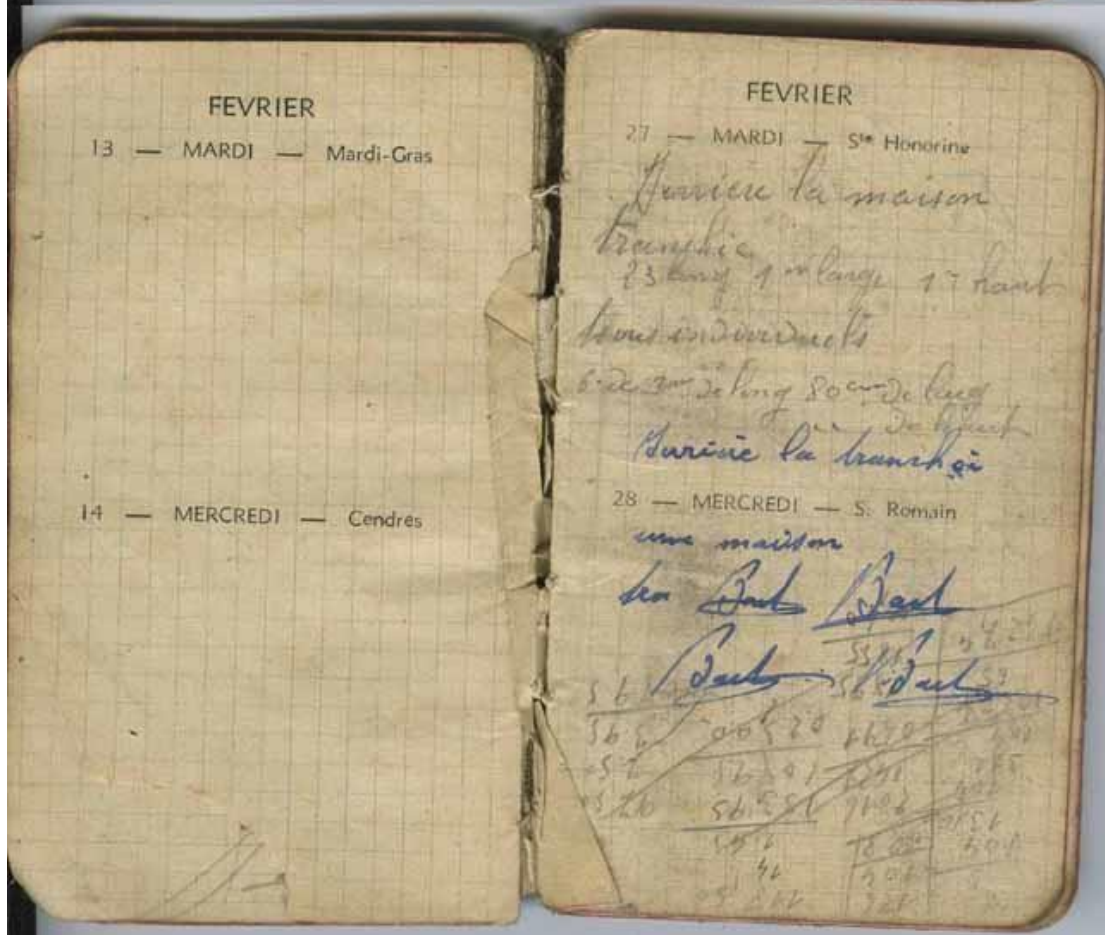
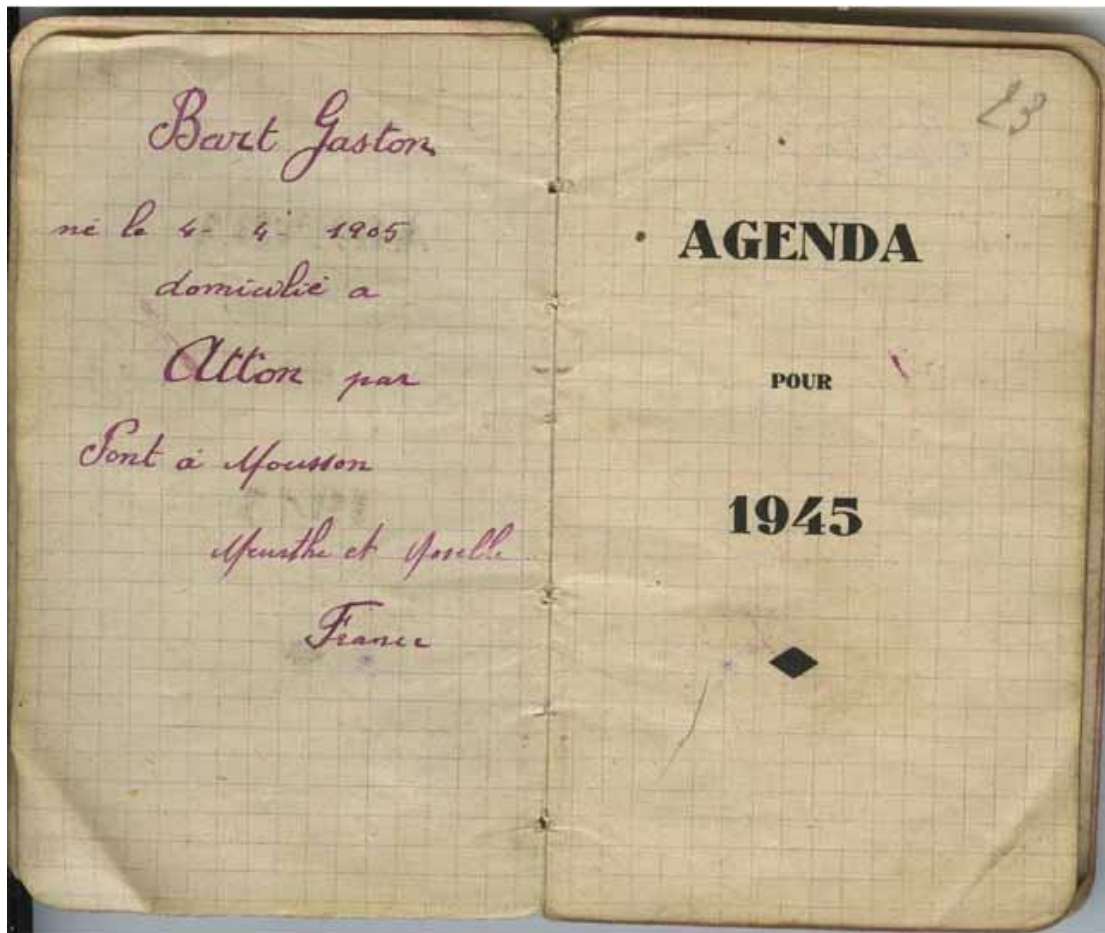


Dessin d'un M8 Greyhound, de la 2<sup>e</sup> division blindée ?

<https://www.d-day-overlord.com/bataille-normandie/forces/france/ordre-2eme-division-blindee>



BART Gaston  
93749  
Stalag XIII B K<sup>do</sup> 3318  
Eschenbach



L'agenda de 1945, le 27/02 : derrière la maison, tranchées... trous individuels

## CODE N° 1.

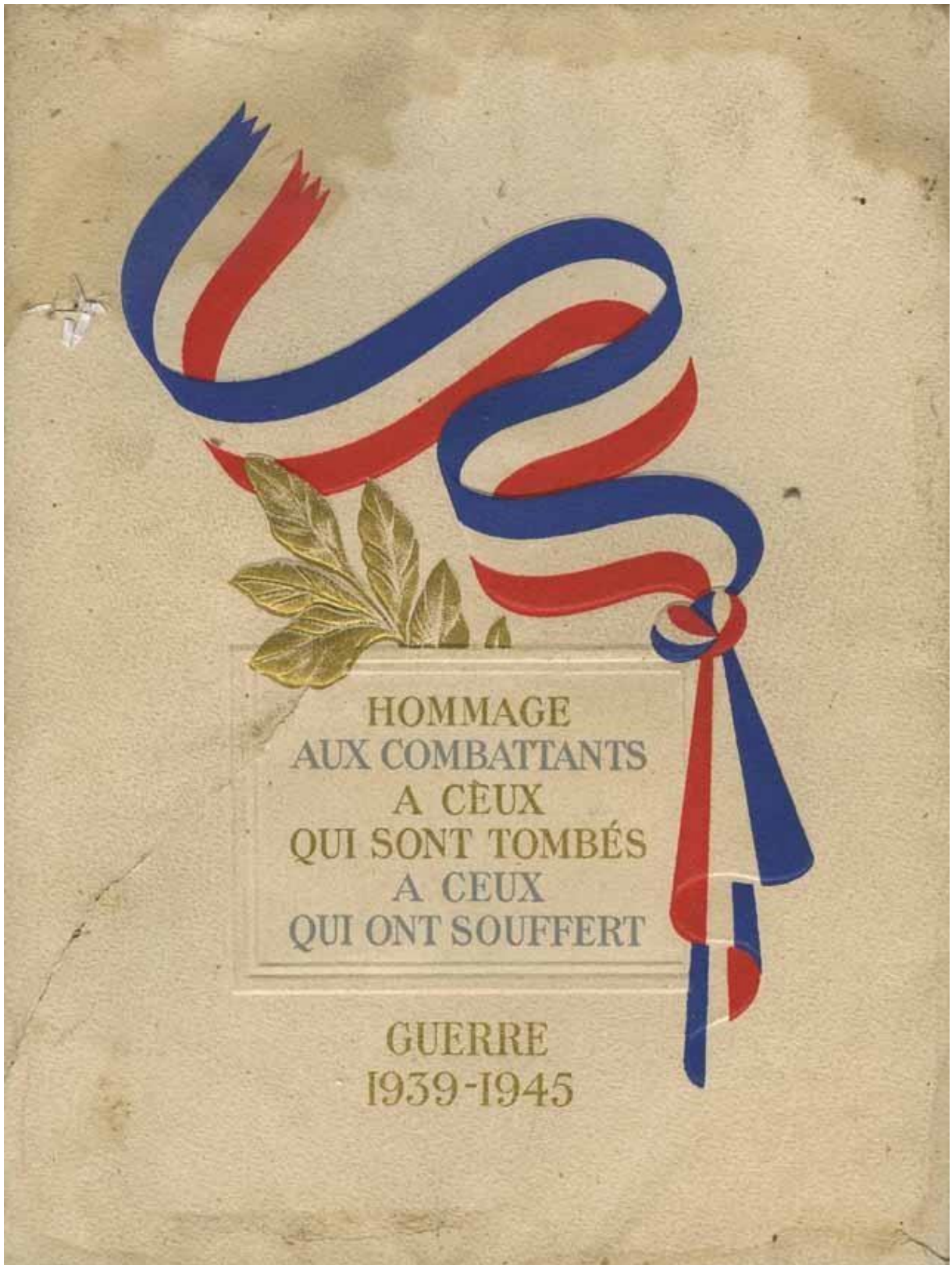
### NATURE DU FEU.

(Usage et destination des locaux sinistrés ou, éventuellement, nature des objets atteints par le feu.)

#### I. BASE DE LA CLASSIFICATION.

- 000 à 009. Maisons de simple habitation et bureaux privés.
- 011 à 029. Magasins de vente au détail.
- 031 à 039. Restaurants, cafés, brasseries, hôtels à voyageurs, halles et marchés.
- 041 à 049. Bureaux et administrations publiques ou privées ouverts au public.
- 051 à 059. Salles de conférences ou réunions (Établissements d'enseignement).
- 061 à 079. Établissements ouverts au public non classés ailleurs.
- 081 à 119. Théâtres. Établissements de spectacles et auditions autres que les cinémas.
- 121 à 149. Salles de cinéma.
- 151 à 159. Attractions foraines.
- 161 à 169. Magasins et ateliers de l'industrie du spectacle.
- 171 à 179. Agriculture et élevage, récoltes.
- 181 à 199. Forêts, bois sur pied, chantiers en forêt.
- 201 à 219. Tracteurs agricoles. Matériel de battage.
- 221 à 279. Industries de l'alimentation.
- 281 à 339. Industries textiles.
- 341 à 369. Industrie du vêtement et accessoires, chapeaux, chaussures.
- 371 à 379. Literie et objets divers en tissu.
- 381 à 389. Plumes et fleurs artificielles.
- 391 à 399. Nettoyage des tissus.
- 401 à 409. Fabriques d'objets divers en cuir.
- 411 à 419. Industries du bois.
- 421 à 429. Industries du liège.

J. A. 607804.



Le 04/11/1948 : Fonderies de Pont à Mousson, hommage aux combattants



*C'est la cendre des Morts qui créa  
la Patrie.*  
Lamartine

France, c'est à Toi que nous dédions ce Livre où sont inscrits les héros, les souffrances... ou plus simplement les épreuves de beaucoup de nos compagnons, de nos frères de Travail,

c'est à Toi, qui n'es pas seulement le sol natal, le clocher, la maison, l'usine, la Capitale...

mais qui vis dans tant d'esprits et dont le nom fait battre tant de cœurs...

à Toi, qui as partagé avec une mère, une épouse, un berceau, les dernières pensées de nos Morts,

à Toi, qui es toute leur gloire, et reste tout l'espoir de ceux et de celles qui demeurent... et veulent que le sacrifice de leurs chers disparus ne soit pas un deuil banal... une malchance, mais un saint martyre, générateur de foi, d'union, de travail... de foi en Toi... d'union pour Toi... de travail pour te rendre plus belle et te permettre de donner à tes enfants plus de justice et plus de bonheur,

c'est à Toi, qui ne vis pas seulement dans ces cœurs fiers et meurtris,

mais encore dans tous les foyers de notre Pays

et sur les terres les plus lointaines... partout où vibre une pensée française.

1

Et si ce Mémorial est un juste hommage à nos camarades, tombés pour Toi, un témoignage sensible à ceux qui pleurent et chérissent leur souvenir,

nous voulons y voir aussi une parcelle de cet incomparable patrimoine d'honneur et de vaillance où tu puises ta plus grande force... celle qui te conservera toujours, en dépit de misères passagères, l'admiration et la confiance de tous les hommes qui, de par le monde, ont dans l'âme assez de noblesse pour attacher un sens au courage, à l'abnégation, au sacrifice.

André Grandpierre.

*Une Nation est une âme, un principe spirituel...  
La Nation est l'aboutissant d'une large part  
d'efforts, de sacrifices et de dévouements.*

Renan



2



## PRISONNIERS DE GUERRE

BARON René, <i>Division d'Auboué.</i>	STALAG XII F.
BARONI Jean, <i>Division d'Auboué.</i>	STALAG XVII B.
BARONI Roland, <i>Division d'Auboué.</i>	STALAG VII B.
BART Gaston, <i>Division de Pont-à-Mousson.</i>	STALAG XIII B.
BASTIEN Paul, <i>Fonderies de Foug.</i>	STALAG XVIII C.
BATISSE Maxime, <i>Division de Pont-à-Mousson.</i>	STALAG V B.
BATTEFORT Georges, <i>Division d'Auboué.</i>	STALAG IV C.
BAUMANN Julien, <i>Siège Nancy.</i>	STALAG IX C.
BAUMEISTER Henri, <i>Division de Pont-à-Mousson.</i>	ARB. B <sup>10</sup> 10.
BAZZINI Ardegnò, <i>Division d'Auboué.</i>	STALAG V B.
BECKERICH André, <i>Division de Pont-à-Mousson.</i>	STALAG XVII B.
BECQ Maurice, <i>Fonderies de Foug.</i>	STALAG XVIII C.
BEGIN Charles, <i>« La Source » Nancy.</i>	STALAG V A.
BEQUE Albert, <i>Division de Pont-à-Mousson.</i>	STALAG V A.

43

# ATTON

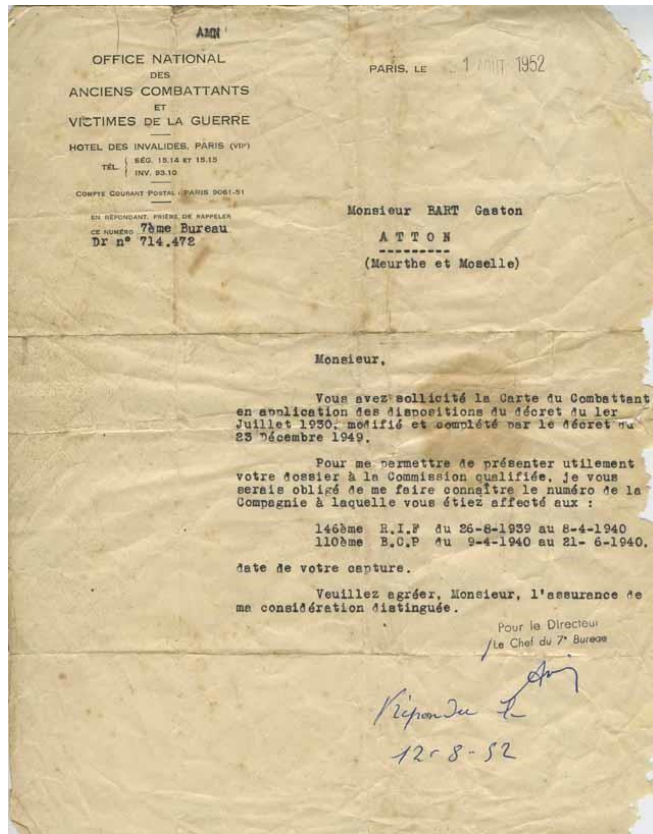
## M. Emile Guillaume est décédé



Nous apprenons le décès brutal de M. Emile Guillaume. Né à Atton le 4 octobre 1913, le défunt n'avait jamais quitté la commune. Ouvrier aux usines Gouvy, de Dieulouard, conseiller municipal à Atton depuis plus de dix ans, membre du Bureau d'aide social, membre de la section locale des sapeurs-pompiers, gérant de la cabine téléphonique, il était hautement estimé de tous, tant à l'usine qu'au village et tous reconnaissaient et appréciaient cet homme calme, serviable, d'un rare dévouement, au cœur généreux. Une très courte maladie l'a arraché brutalement à l'affection des siens et sa disparition est douloureusement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.

Nous présentons à sa veuve, à ses quatre enfants, à sa mère et à tous ceux de la famille, nos vives condoléances.

Le 25/07/1951, décès d'Émile GUILLAUME



Le 01/08/1952, courrier demande de Carte d'ancien combattant, prisonnier de guerre.





**1957, vendanges, le cheval : Micheline**

BART micheline, GENNESON André, inconnue, Mr GRANDMAIRE, inconnu,  
Mme GRANMAIRE, Mme PETITJEAN  
Marcel GENNESON, Mme POUJOL Lucienne, inconnu, BART Gaston

Source : [Jean Louis THEOBALD](#)





Mai 1958, Société industrielle de l'Est : Médaille de vermeil

Gaston BART est chef des sapeurs-pompiers, d'Atton



REPUBLIQUE FRANÇAISE

# MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Vu la loi du 16 février 1900 et les textes qui l'ont complétée, modifiée et mise en application,

DÉCERNE

à Monsieur B A R T Gaston, Adjudant, Commandant le Corps de  
Sapeurs-Pompiers d'ATTON (Meurthe-et-Moselle)

UNE MÉDAILLE D'HONNEUR d'ARGENT

en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

Vu et Certifié:

LE CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
ET DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

FAIT A PARIS, LE 3 Juillet 1958

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.



Le 03/07/1958, médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers

# ATTON

## Exercice-incendie, manifestations pour la Fête Nationale

Cette année, le 14 juillet, à Atton, a revêtu un caractère exceptionnel de festivités et de manifestations publiques, comme la population n'en connaissait plus depuis de très nombreuses années.

Le matin, de 9 h. 30 à 10 h. 30, nous eûmes le privilège d'assister à une manœuvre très intéressante, qui se déroula dans d'excellentes conditions et qui permit aux pompiers d'Atton, placés sous le commandement de l'adjudant Bart, et au centre de secours de Pont-à-Mousson qui avait délégué ses deux camions-citerne et moto-pompe, sous les ordres du lieutenant Simothé, d'intervenir sur un feu qui avait été allumé dans un pré à l'écart du village.

Puis, de 11 h. à 11 h. 30, un défilé fut organisé dans les rues du village. Sous la conduite du lieutenant Lauer, commandant la section des sapeurs-pompiers de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, dont la fanfare conduisit le défilé, suivi par les pompiers d'Atton, les camions du centre de secours de Pont-à-Mousson et tous les enfants du village qui avaient voulu

participer au grand concours des travestis et de vélos fleuris.

Dans la cour de l'école, à partir de 14 h., commencèrent les jeux et divertissements organisés par des pompiers bénévoles. Toutes les courses et concours furent généreusement dotés grâce à la générosité de la municipalité. Les concurrents furent très nombreux l'ardeur ne manquait pas. Il y eut des épreuves pour tous, grands et petits, aussi bien pour les débrouillards que pour les plus forts : course au trésor, course des débrouillards, mât de cocagne, course à l'omelette, course à l'œuf, course dans le sac, parcours d'obstacles, course de fond...

La soirée se termina dans une ambiance de petite guinguette, avec sauterie, musique et buvette, jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Les organisateurs remercient la municipalité pour sa générosité, et toutes les personnes qui ont honoré cette fête de leur présence. Ils espèrent que l'an prochain toutes les conditions seront réunies pour obtenir un succès encore plus franc.



M. BART, arrivé bon dernier dans la course où il était engagé, pose complaisamment avec son lot... un balai !

# Les pompiers d'Essey-et-Maizerais fidèles à la tradition

4-12-1960



A l'occasion de la Sainte-Barbe, les sapeurs-pompiers avaient tenu à célébrer dignement leur patronne. Avec la participation de la municipalité, les soldats du feu ont assisté aux diverses manifestations de la journée, qui s'est terminée par un bal à la salle des fêtes. — Notre photo (D. D.) : M. BROSSETTE, maire d'Essey-et-Maizerais, au milieu des sapeurs-pompiers de la commune.

Vers 1960 : repas de Sainte Barbe des Sapeurs-pompiers, d'Atton  
En partant de la gauche, assis : le 3<sup>e</sup> Michel PERRIN, le 5<sup>e</sup> : Gaston BART

Après la cérémonie religieuse et le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, les soldats du feu et les anciens sapeurs de la commune se sont retrouvés au café Vainbois pour un banquet amical, sous la présidence de M. Buzon, maire de Clémery.

## ATTON

### Une agréable journée pour les sapeurs-pompiers

Dimanche, à l'« Auberge basque » de Vezon, les sapeurs-pompiers de notre localité ont joyeusement fêté sainte Barbe.

Notre photo : le groupe des soldats du feu en compagnie du maire, M. Iung, et de l'adjutant Gaston Barth.

Vers 1960 : repas de Sainte Barbe des Sapeurs-pompiers, d'Atton



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE  
**Micheline BART**  
notre fille bien-aimée  
notre chère petite sœur  
décédée accidentellement  
le 10 Juillet 1966  
à l'âge de 19 ans

Elle était au milieu de nous souriant  
à tous,

Qu'elle reste bien présente dans  
notre pensée.

Seigneur, vous nous l'avez donnée  
pour notre plus grande joie ; Vous nous  
l'avez reprise, que votre volonté soit  
faite !

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le  
repos éternel !

Le 10/07/1966, décès de sa fille Micheline

Source : [Jean Louis THEOBALD](#)

## ATTON

### Les obsèques de Mlle Micheline Bart

A l'occasion des obsèques de notre jeune concitoyenne Micheline Bart, décédée tragiquement, le 10 juillet dans un accident de la route, à l'âge de 19 ans, l'église, une fois de plus, s'est révélée trop petite pour contenir les nombreux amis qui avaient voulu témoigner leur sympathie à une famille si cruellement éprouvée et si profondément estimée dans notre commune.

La municipalité d'Atton conduite par son maire, M. Jean Jung ; la section locale des sapeurs - pompiers dont M. Gaston Bart est le dévoué et inlassable responsable ; une importante délégation des pompiers du GA ZUP, conduite par le capitaine Simothé et les lieutenants Lauer et Noël ; de nombreux représentants de divers services des Fon-



deries de Pont-à-Mousson, conduits par M. Chanteclair, chef du personnel ; une délégation du bureau des PTT de Pont-à-Mousson ; les services de l'orientation scolaire et professionnelle, avec Mlle Le Conte ; l'Amicale des donateurs de sang du canton ; la Croix-Rouge de Pont-à-Mousson ; des maires et délégués des communes voisines ; la chorale paroissiale ; les camarades de la défunte ; toutes les familles d'Atton largement représentées ; tous les amis d'ici et d'ailleurs, avaient tenu par leur présence et leurs offrandes de fleurs, à témoigner de leur profonde sympathie en ces douloureux instants.

La cérémonie religieuse a été célébrée par M. l'abbé Delinchant, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Bailly.

Nous renouvelons à la famille, l'assurance de nos condoléances émues.

# UNION des SAPEURS-POMPIERS

DE  
MEURTHE-&MOSELLE  
ET DES  
VOSGES

---



## CE QU'EST L'UNION

---

**Statuts et Règlement**



*En arrière-plan* : Michel PERRIN, Jean Paul BELLO, Guy SINTEFF, Lucien GEOFFROY,  
 Claude SCHWAB, Denis BUZZI,  
 Nicole RICHT, Georges CHARDIN,  
*Au premier plan* : Henri LEMAIRE, Albert KLEIN, Gaston BART.

Source : [Jean Louis Theobald](#)



Le 8 janvier 1973, Conseil municipal présidé par Henri LEMAIRE, suite à la  
 démission de Mr KLEIN.

*De la gauche vers la droite* :

*En arrière-plan* : René BARBOSA, Nicole RICHT, Claude SCHWAB, Albert KLEIN,  
 Michel PERRIN, Lucien GEOFFROY, Guy SINTEFF, Denis BUZZI

*Au premier plan* : ---, Henri LEMAIRE, Jean-Paul BELLO, Gaston BART.

Source : [Jean Louis Theobald](#)



Gaston BART était le sonneur du village

**Atton** 3 .12.79

---

**Nécrologie :  
Mme Marie Gennesson**

Nous apprenons le décès de Mme Marie Gennesson, née Charlier, survenu après une assez longue maladie, le 1er décembre, à son domicile, à Atton.

Mariée à M. Julien Gennesson en 1904, elle avait eu quatre enfants, tous des garçons. Marcel, l'aîné, Paul, Pierre, André, dont trois résident à Atton et un à Belleau. De ces mariages, la famille s'enrichit de sept petits-enfants.

La défunte laisse une soeur, l'épouse de M. Gaston Bart, président du foyer-clug du troisième âge.

Mme Marie Gennesson était très connue et estimée dans la commune; elle ne laissera que des regrets parmi les proches et voisins qui la côtoyèrent.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 décembre, à 15 h, en l'église d'Atton.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.



En cette triste circonstance, nous renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Le 03/12/1979, décès de sa belle-sœur : Marie GENESSON, née CHARLIER

Source : [Jean Louis THEOBALD](#)



Septembre 1983, carrefour de la rue de Nomeny et de celle de Loisy,  
Gaston BART

Collection : Claude ETIENNE

## Premier rendez-vous de la saison



On attendait avec impatience le premier rendez-vous de la saison, au club du troisième âge d'Atton. Il eut lieu ce dernier mercredi autour de M. Gaston Bart, président de l'association.

Une vingtaine de membres ont retrouvé l'ambiance amicale propre au club.

Cet hiver et jusqu'au mois de mai prochain, les rendez-vous se dérouleront toutes les deux semaines à la salle communale situés à l'ancien pres-

bytère. Puis, avec l'ouverture de la nouvelle salle polyvalente, actuellement en construction, un cadre beaucoup plus accueillant sera offert aux habitués.

Parmi les projets de cette année, à signaler un repas et une sortie qui se fera en compagnie d'une autre association.

Pour les retrouvailles, jeux et goûter étaient au programme.

Vers 1990, le club du 3<sup>e</sup> âge, son président Gaston BART, au premier plan : Michel PERRIN

### Les décorations et insignes, de Gaston BART (à partir de la gauche, de haut en bas) :

- Croix de Guerre 1939/1940,
- Médaille du Mémorial de la captivité, "sur la route de l'exil",
- Deux médailles du Ministère de l'intérieur,
- Trois médailles du Ministère du travail et de la sécurité sociale (1959, 1968, 1964),
- Trois médailles de la Société industrielle de l'Est,
- Médaille (recto/verso) du centenaire de la fondation de Pont à Mousson. *Il n'existe pas de pays au monde qui n'ait pas été visité par Pont à Mousson. Raymond POINCARÉ.*
- Deux médailles sportives,
- Insigne de Pèlerin, Rosaire,

**ATTON**

Jeu. 28.01.93

## Décès de M<sup>me</sup> Marcelle Bart

Nous avons appris le décès, survenu à Onville, à l'âge de 84 ans, de Mme Marcelle Bart. La défunte était née à Atton le 15 novembre 1908. De son union avec M. Gaston Bart, elle avait eu deux enfants: Micheline, décédée accidentellement en 1966 à l'âge de 19 ans et Paule, épouse de Roland Petitjean domiciliés rue de Mousson à Atton. Son époux, M. Gaston Bart, re-

traité des Fonderies, est bien connu dans la commune. Il a longtemps été le président de l'association du 3e âge et est toujours présent lors des manifestations de celle-ci.

La date des obsèques de Mme Marcelle Bart sera communiquée ultérieurement.

A son époux, ses enfants et toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Le 28/01/1993, décès de son épouse : Marcelle, née CHARLIER

Source : [Jean Louis THEOBALD](#)

**ATTON**

29.1.93

nécrologie

### Mme Bart inhumée demain

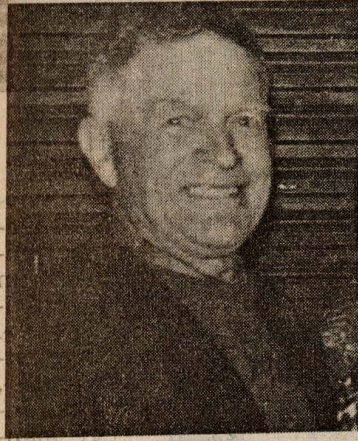
Dans notre édition d'hier, nous signalions le décès de Mme Marcelle Bart, survenu à Onville à l'âge de 84 ans. La défunte est l'épouse de Gaston Bart, ancien conseiller municipal et président du Club du 3e âge. Elle était également la mère de Mme Petitjean qui habite également à Atton. Les obsèques seront célébrées demain samedi à 15 h, en l'église d'Atton.

En ces pénibles circonstances, nous présentons toutes nos condoléances à la famille.



## ATTON

Décès **25.5.94**  
de M. Gaston Bart  
dans sa 89<sup>e</sup> année



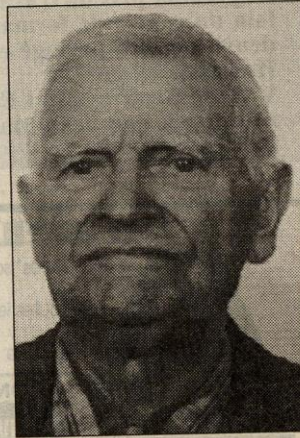
Le doyen des hommes de la commune, M. Gaston Bart est décédé hier dans sa 89<sup>e</sup> année. Ancien employé de l'usine des Fonderies de PAM SA, il avait aussi été durant plusieurs années le responsable du corps des sapeurs-pompiers d'Atton. Conseiller municipal au moins pendant cinq mandats, il avait occupé la présidence du foyer du 3<sup>e</sup>-âge tant que son état de santé le lui permettait. C'était un homme au grand cœur que l'on voyait partout où un coup de main était à donner. Marié et père de deux filles, il avait eu la douleur d'en perdre une des suites d'un accident de voiture.

Ses obsèques seront célébrées jeudi à 15 h, en l'église paroissiale.

Toutes nos condoléances à sa famille.

## CARNET

Gaston Bart **25.5.94**



Atton. — Nous apprenons le décès de Gaston Bart survenu au service hospitalier de l'Institut Magot, à l'âge de 89 ans. Né le 4 avril 1905, le défunt, qui avait eu la douleur de perdre son épouse, Marcelle, l'an dernier, était père de deux enfants : Paule, épouse de Roland Petitjean qui demeure à Atton, et Micheline, décédée en 1966. Il avait également un petit-fils. M. Bart, domicilié 25, rue de Mousson à Atton, était retraité de la station des Fonderies de Pont-à-Mousson. Très actif, il avait été adjudant des sapeurs-pompiers du corps local. Ancien président de l'association Familles Rurales d'Atton, il participait chaque année au repas des anciens organisé par le Bureau d'aide sociale de la commune, qui ne manquait pas de fêter l'anniversaire de ce doyen très estimé au village.

Ses obsèques seront célébrées demain jeudi à 15 h en l'église d'Atton.

A toute la famille, nous présentons nos condoléances.

Source : [Jean Louis THEOBALD](#)

Gaston BART est décédé, le 24/05/1994